

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

N°244

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 33

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 DÉCEMBRE 2017

L'AN deux mille dix sept, le 13 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 6 décembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, LENZI Ling, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, BIDAL Damien, LENOURY Nadia.

Excusés :

Représentés par :

Madame Akoua Marie KOUAME

Monsieur Nourredine KADDOURI

Monsieur Fethi CHOUDER

Monsieur Kilani KAMALA

Madame Soizig NEDELEC

Madame Maria MERCADER Y PUIG

Monsieur Pascal BEAUDET

Monsieur Anthony DAGUET

Madame Alice FAGARD

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Monsieur Guillaume SANON

Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Rachid ZAÏRI

Monsieur Daniel GARNIER

Monsieur Arab ALI CHERIF

Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Kilani KAMALA

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des
Finances/Service Budget et Qualité Comptable

OBJET : Autorisation des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2018 - Budget annexe du Centre municipal de Santé

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L.1612-1 ;

Vu le budget primitif et le budget supplémentaire 2017 du budget annexe du Centre municipal de Santé de la Ville d'Aubervilliers ;

Considérant que l'article L.1612-1 du CGCT dispose que « *jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.* » ;

Considérant que les crédits réels d'investissements ouverts en 2017 au budget annexe du Centre municipal de Santé, hors remboursement de la dette, s'élève à 102 935,00 € ;

Adoption à l'unanimité par 42 pour

DELIBERE :

AUTORISE Madame la Maire, dans l'attente du vote du budget primitif 2018 du budget annexe du Centre municipal de Santé, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des montants suivants :

N° du chapitre	Libellé du chapitre	Montant autorisé
21	Immobilisations corporelles	10 000,00 €

Reçu en préfecture le : 15/12/17
Publié le : 15/12/17
Certifié exécutoire : 15/12/17

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

